

Communiqué conjoint OIT/OMI/OMS: Nouveau Guide médical international de bord (troisième édition) lancé conjointement par l'OIT, l'OMI et l'OMS

Une nouvelle édition du Guide médical international de bord a été publiée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), au nom de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation Maritime internationale (OMI) et de l'OMS elle-même. Des exemplaires de cet ouvrage sont dès maintenant disponibles auprès de l'OMS et de l'OMI.

Actualité | 13 mars 2008

Naviguer a toujours été un métier dangereux. De longs voyages, des conditions climatiques extrêmes, des maladies et des accidents peuvent coûter un lourd tribut à la santé des membres d'équipage. Les marins sont exposés à de plus grands risques pour leur santé et n'ont pas accès aux sources traditionnelles de soins médicaux et d'assistance à la disposition des populations à terre. La troisième édition du Guide médical international de bord donne des conseils pratiques entièrement actualisés pour ceux qui doivent porter assistance aux marins lorsqu'ils tombent malades ou se blessent à bord d'un navire.

Depuis sa première publication en 1967, le Guide médical international de bord est la norme de référence pour les soins médicaux à bord. La récente convention du travail maritime adoptée par l'OIT en 2006 stipule que tous les bateaux doivent transporter une pharmacie de bord, du matériel médical et un guide médical tel que celui-là. L'importance d'une connaissance approfondie du guide est soulignée dans la convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), 1978, telle qu'amendée; dans la convention internationale sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille, 1995 (convention STCW-F); dans le Recueil révisé des règles de sécurité pour les pêcheurs et les navires de pêche, 2005; ainsi que dans le document conjoint FAO/OIT/OMI de Directives relatives à la formation et à la délivrance des brevets des gens de mer, 2000. En outre, le Guide médical international de bord se réfère au *Guide des soins médicaux d'urgence à donner en cas d'accidents dus à des marchandises dangereuses*, publié par l'OMI, au nom de l'OIT, de l'OMI et de l'OMS.

La deuxième édition, rédigée en 1988, a été traduite en plus de 30 langues et a été utilisée sur des dizaines de milliers de navires. Celle-ci, la troisième édition, contient des recommandations entièrement mises à jour qui visent à promouvoir et protéger la santé des gens de mer. Elle est en

cohérence avec les dernières révisions de la Liste modèle des médicaments essentiels de l'OMS et avec le Règlement sanitaire international.

Le Guide médical international de bord entérine un principe clé de la convention du travail maritime, 2006: garantir aux gens de mer que la protection sanitaire et les soins médicaux qu'ils reçoivent ne sont pas inférieurs à ceux dont disposent généralement les travailleurs à terre. Cela comprend l'accès rapide aux médicaments essentiels, à du matériel médical et à des installations pour diagnostiquer et traiter les patients, ainsi qu'un accès à une information et une expertise médicales. En veillant à ce que ce Guide se trouve à bord des navires qui battent leur pavillon et que ses instructions sont suivies, les pays peuvent remplir leurs obligations aux termes de la convention du travail maritime, 2006, et garantir les meilleurs résultats sanitaires possibles pour leur population marine.

Le Guide médical international de bord peut être commandé en ligne aux Editions de l'OMS, au prix de 89 francs suisses/89 dollars EU dans les pays industrialisés et de 62,30 francs suisses dans les pays en développement, sur la page suivante: <http://www.who.int/bookorders/anglais/detart1.jsp?sesslan=1&codlan=1&codcol=15&codcch=3078>

Informations techniques: 488 pp, couverture rigide, code produit: I115E, ISBN: 978-92-415-4720-8.

L'**OIT** – Organisation internationale du Travail – est l'agence tripartite de l'ONU qui rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs de ses Etats Membres dans une action commune pour promouvoir le travail décent à travers le monde. Site Internet: www.ilo.org

Pour plus d'information, veuillez contacter le Département de la communication du BIT à communication@ilo.org ou au +4122/799-7912.

L'**OMI** – Organisation Maritime internationale – est l'agence spécialisée des Nations Unies responsable de la sûreté et de la sécurité du transport maritime international et de la prévention de la pollution par les navires. Site Internet: www.imo.org

Pour plus d'informations, merci de contacter Lee Adamson, Chef du Service de l'information publique au +4420/7587-3153 (media@imo.org) ou Natasha Brown, Chargée des relations extérieures au +44- 20/7587-3274 (media@imo.org).

L'**OMS** – Organisation mondiale de la Santé – est l'autorité directrice et coordonatrice, dans le domaine de la santé, au sein du système des Nations Unies. Site Internet: www.who.int

Pour plus d'informations, merci de contacter Fiona Fleck, Chargée de communication, Editions de l'OMS au +4122/791-1897 (fleckf@who.int) ou Laragh Gollogly, Editrice, Editions de l'OMS au +4122/791-1968 (golloglyl@who.int).

Unité responsable: [Communication et information au public](#)

© 1996-2011 _

